

P23/E2,157

St-Henri, 13 juillet 1898.  
A son Honneur le Maire de St-Henri et  
à ses dignes Conseillers.

Honorables Messieurs,

Permettez aux soussignés  
de venir vous remercier cordiale-  
ment pour avoir pris en bonne consi-  
deration notre demande de la se-  
maine dernière.

Vous sommes très satisfaits de la  
place que vous nous avez assignée;  
Veuillez en accepter notre toute  
reconnaissance et, nous croire  
Honorables Messieurs,

vos obligés serviteurs.

Les Propriétaires de place, à St-Henri

P23/E2,157



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7730

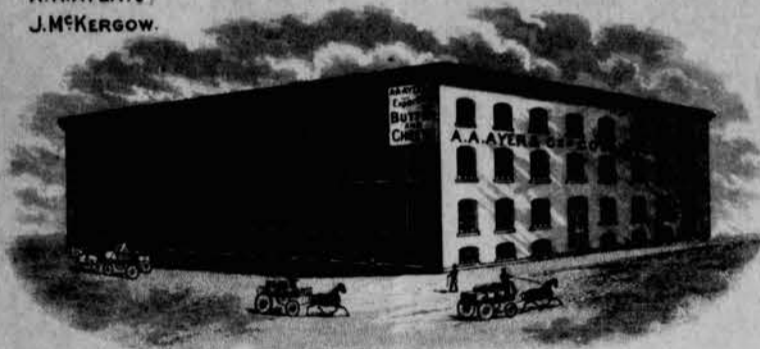
*Charretiers de Place  
remercient le Conseil.  
13/7/98*



P23/E2,157

P23/E2,157

A. A. AYER.  
J. M. KERGOW.



COR. ST. HENRY AND ST. PAUL STS.

*A. A. Ayer & Co.*  
*Exporters of*  
*Butter & Cheese.*  
*Montreal, July 14th, '98/89*

L. N. Seenecal Esq.,

City Hall, St Henri de Montreal.

Dear Sir,-

In accordance with your letter of 16th May, I now enclose you a rough plan of the Moseley property showing how it is divided and the names of the owners of same.

Will you please send me a corrected tax bill for the proportion due by the Moseley Estate, and oblige.

Yours truly,

*A. A. Ayer*

*for Moseley Estate*





CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7731

A. A. Ayer.

Affaire Moseley  
14/7/98



P23/E2,157

P23/E2,157

*Montreal Street Railway Co.*

*Street Railway Chambers*

Office of  
THE SECRETARY.

574 CRAIG STREET.

*Montreal.* July 15th 98

L. N. Senecal, Esq.,  
Clerk and Treasurer,  
St Henri.

Dear Sir,

On the 8th inst. a protest was served upon this Company at the instance of the City of St Henri, calling upon us to change the location of our track on St James Street, from the City Hall to the terminus of our line on that street.

In reply to this protest I beg to say that we are advised by our attorneys that your City is not justified in making this demand and that there is no obligation upon this Company to comply with it. This Company is, however, willing to perform the work in question provided your City undertakes to reimburse the cost thereof *to us*.

I also beg to notify you on behalf of this Company that we expressly repudiate any liability for any damages which may be occasioned to either persons or property through the present position of our tracks there.

Yours truly,

*Martin H. Watts*

SECRETARY.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7732

*Montreal Street Ry  
(Watts)*

*re track de la rue  
St. Jacques*

*16/7/98*



P23/E2,157

1130





CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7733

Comité Général

"Police d'assurance"

"Expropriation Dancie"

V<sup>ie</sup> Alex. Desève

11/7/48



P23/E2,157



P23/E2,157

St Henri 5 juillet/98

M. L. N. Seideal, sec. tris.

Cité de St Henri,

Cher Monsieur,

J'attire l'attention  
du Conseil de Ville sur un charge-  
ment que je me suis permis de  
faire dans les matériaux em-  
ployés pour la construction de  
nouveau poste de feu secours  
de construction sur la rue  
Notre Dame.

La spécification porte que la  
tôle "Morewood" doit être employée.  
Ne trouvant pas de tôle de cette  
marque assez grande pour  
faire l'ouvrage convenable-  
ment j'ai employé la  
tôle "Apollo".

P23/E2,157

J'aurais été obligé sans  
cela de faire cette corniche  
en trois morceaux au lieu  
de deux.

Comme la tôle "Appalto" est  
bien supérieure à la "Horswood"  
et elle me coûte plus cher,  
j'espère que le Conseil de Ville  
voudra bien accepter ce  
changement et le faire ratifier  
par l'architecte.

Veuillez me croire cher  
Monsieur,

Votre tout dévoué,  
J. A. Groulx



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7733<sup>a</sup>

J. A. Giroux  
Lettre re Station n° 2.

5/7/98



P23/E2,157

1133A

P23/E2,157

11134

Montreal 18 Juillet 1898

Monsieur le Maire

M. M. Les Echevins  
de St. Henri



Messieurs

Nous venons vous offrir  
nos sincères remerciements  
pour les travaux que vous avez  
fait faire autour de nos prop-  
riétés. Nos remerciements aussi  
à Mr votre Inspecteur qui a fait  
faire ce travail avec intelligence.  
Cela aura le bon effet de nous  
encourager à acquiescer de  
nouvelle propriétés dans votre Ville.



P23/E2,157

Vue mes grandes Occupations dans  
le moment en dehors de la ville.  
Je n'ai pas eu l'avantage  
de rencontrer Mr L'inspecteur  
pour lui faire remarquer, que  
les deux puits sont  
dans des Rues Ste Eulètie,  
Atwater + St Jean devraient  
beaucoup de Mauvais Odour,  
Les vieux Mr Dubois et Sigoin  
+ autres sur plaigne beaucoup.  
J'espère que vous voudrez bien  
compléter ces travaux qui seront  
d'un grand avantage pour le  
public et la salubrité général  
des habitants,

Agnez mes Salutations Empressées  
Veuillez m'en croire  
Vos très Obligés &c  
C. + St Roseme





CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7734

L. & J. Rasconi

re travail.

18/7/98



P23/E2,157

P23/E2,157

St-Henri de Montréal, 29 juillet 1898

Nous soussignés, citoyens de la cité de  
St-Henri, autorisons, sur l'instance de  
Monsieur de la Roche, à signer le  
transport de la licence d'auberge de  
St-Robert à M. C. Brousseau, que nous  
ratifierons à la première séance regu-  
lière du conseil.



Joseph Lincal  
Joseph. Villeneuve  
M. Lelair  
W. H. Robidoux  
F. B. Chevalier

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7735

Autorisation du  
Maire & du Greffier  
à signer le transfert  
de licence de J. V. Ro-  
bert à W. C. Brosseau  
20/7/98



P23/E2,157



P23/E2,157

Mackay, Brothers  
Royal Building  
Place D'Armes

Montreal 22<sup>nd</sup> July 1898.

A. N. Senecal Esq.  
Secty: Treas: - St. Henry -  
Dear Sir.

We were much disappointed at receiving today the stat: of the amt: due by us for this years Taxes. It was not what we expected. Mr. Cooper the Agent of the Estate has instructions to settle all the Tax bills promptly when due. This year he informed us there were several small differences in the account between your office & his books which required to be arranged before the account could be paid, it was only on Tuesday when he left the City for a holiday that he presented a memo: of what he considered due the Town, <sup>for</sup> which he stated you would send us a corrected statement. It was this statement we wrote you for. The memo: left by Mr. Cooper called for a payment of \$3603.07, & we learned then for the first time that your office had made a claim for interest & that Mr. Cooper & yourself had agreed to compromise the claim for \$36. As we had the money all the time lying in the Bank to pay this acc & others, and as we considered the delay was only to settle differences in the figures which should be arranged before payment was asked - we were much vexed at being obliged to lose this amount, but as Mr. Cooper so settled the matter he must stand by his engagement. We therefore enclose to you in this letter cheque for \$3639.07. to settle the acc for this years taxes as corrected

P23/E2,157

Mackay Brothers  
Royal Building  
Place D'Armes

Montreal

, including \$36 to settle claim for interest.

We would be more satisfied if we were convinced that the Town had been obliged to pay this amt. for interest by reason of our payment being delayed - , or that they pay 6 percent for money - ; we can borrow all we want at 4.

We do not consider the Mayor & Corporation & the officials of the Town of St. Henri should consider us as enemies, or parties whom it is right to take advantage of; we have a large interest in the Town, & what is in the Town's interest is in our interest - which we presume is perhaps larger in it than that of perhaps the proprietary interest of all the Town's official administration. We claim that we have always been extremely liberal in all our dealings with the Town, extending over 15 years, & that the officials of the Town should show the Estate equal consideration - especially in such small matters as this charge for interest. With best respects for all our friends, we remain,

Yours truly  
Estate Edward  
Mackay  
F. Mackay  
Executor





CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7736

*Mackay Bros.*  
*re evaluation*  
*22/7/98*



P23/E2,157

1130



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7737

Bureau du Sheriff  
(M<sup>re</sup> Franchère)  
re F. W. Thomas  
23/7/98



P23/E2,157



P23/E2,157

Montreal July 23<sup>rd</sup> 98.  
Mr. Leneval  
Dear Sir  
Kindly let me know if the surveyor has measured my land yet. If not, when will he do it. Also when will I be able to get a settlement.  
Please answer in English & Oblige  
Yours Truly  
J. Christman  
2493 Notre Dame St.

FOUILLES MINUTES  
190  
St. Louis  
1898  
CITE DE ST. HENRI

Refer  
27 Paul

FOUILLES MINUTES  
190  
St. Louis  
1898  
CITE DE ST. HENRI

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7738

J. J. Christmas  
re expropriation

23/7/98



P23/E2,157



P23/E2,157

HENRY TUCKER, B.C.L.  
Advocate & Barrister,  
ROOM 22, MECHANICS' INSTITUTE BUILDING,  
204 ST. JAMES STREET.

TELEPHONE 1447.

Montreal, July 26th., 1898.

Au Secrétaire Trésorier de la Cité de St. Henri.

Monsieur,-

Je suis chargé par Dame Vitaline Legault de la Cité de Montreal, épouse de Arthur G. Leger et par ce dernier dument autorisé de protester contre l'évaluation faite par les évaluateurs de la cité de St. Henri de sa propriété portant les numéros civiques 84-96a de la rue Lacroix dite cité de St. Henri.

La dite propriété est évaluée à la somme de \$8700 tandis que sa valeur réelle n'excède pas la somme de \$7500 pour laquelle somme, la dite propriétaire est prête de vendre la dite propriété.

De plus elle allègue qu'elle peut acheter et faire une construction nouvelle du même genre pour la somme de \$7500.

Votre tout dévoué



*Henry Tucker*

Procureur de Dame V. Legault

P. S. Auriez-vous la bonté de me notifier du jour et heure que cette plainte sera prise en considération par votre Conseil.

A.J.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7739

Henry Tucker  
lettre re evaluation  
de dame. Vitaline  
Legault. Epse A. C.  
Legu - 26/7/98



P23/E2,157

P23/E2,157

original

## CITE DE ST. HENRI.

Mr Eug Guay Maire et (M M Mill  
Robidou, Neri Leclay, Nap. Lavoie  
Aime Taillefer, W. Labrie, P. A. Chénier  
Jos. Senecal & Jos Villeneuve  
Tous Echevins Municipaux

Messieurs,

L. N. Senecal Avis spécial vous est donné par le soussigné,  
Jules Beauchamp Greffier et Trésorier du Conseil Municipal de  
la Cité de St. Henri qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette  
Cité est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu  
ordinaire des Sessions du Conseil, Vendredi, le Vingt-septième  
jour du mois de Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit  
à huit heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération  
les sujets suivants, savoir :

1<sup>o</sup> Autorisation au Notaire de Protester  
James O. Neil val de l'avis la propriété  
Expropriée suivant sentence arbitrale.

2<sup>o</sup> Acceptation de comptes.

3<sup>o</sup> Ratification de transfert de licence  
d'Auberg (Robert)



Donne à St. Henri, sous mon seing, ce  
jour de Juillet 1898

Vingt-septième  
L. N. Senecal  
Greffier et Trésorier.



P23/E2,157

Province de Québec  
Cité de Saint Henri  
-----

Je soussigné Adolphe Senecal, constable spécial de la Cité de Saint Henri et résidant dans la dite Cité, fais rapport sous mon serment d'office que le vingt septième jour de Juillet mil huit cent quatre vingt dix huit entre cinq heures et demi et six heures et demi de l'après-midi j'ai signifié a chacun des Echevins mentionnés dans le présent avis un double d'icelui en portant et laissant le dit double a M.M. Jo<sup>s</sup>Villeneuve, F.X. Chevalier et Néré Leclair personnellement, Nap. Lavoie, Jos. Senecal, Aimé Taillefer, W. Robidoux, le Maire Eug. Guay, a une personne raisonnable de leur famille et a chacun de leur domicile, M.W. Labrèche étant absent j'ai dû cloué le sien a sa porte .

En foi de ~~quod~~ quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

*Adolphe Senecal*

Constable spécial

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7740

L. N. Sénécal  
Assemblée Spéciale  
Signification + Rapport.  
26/7/98



P23/E2,157

P23/E2,157

Honorable Monsieur le Maire et à Messieurs les Conseillers de la Cité de St. Henri, en Conseil,

L'Humble Requête des soussignés,

EXPOSE RESPECTUEUSEMENT :

Qu'ils sont électeurs et propriétaires de la Cité de St. Henri;

Qu'ils paient des taxes énormes pour l'entretien du service municipal dans ladite Cité;

Qu'une partie relativement considérable desdites taxes est payée par lesdits Requérents à ladite Cité, pour l'usage et l'entretien de lampes électriques que doit leur fournir cette dernière à différents endroits, dans ses limites, et notamment à l'angle des rues Ste. Emélie et Lacroix, quartier St. Augustin;

Que depuis plusieurs mois, la lampe à arc qui distribue la lumière à l'angle desdites rues, fonctionne très mal, soit pour son mauvais entretien ou pour autres causes;

Que lesdits Requérents ont été privés de lumière plus de la moitié du temps depuis plusieurs mois;

Que par ce fait, plusieurs des contribuables ont subi des dommages considérables pour lesquels ils tiennent responsable la Municipalité de ladite Cité de St. Henri;

Qu'il est du devoir dudit Conseil Municipal de voir à ce que les Compagnies qui fournissent la lumière dans les différentes parties de la Cité de St. Henri, apportent plus d'attention dans l'installation et l'entretien de leurs lampes, de manière enfin à ce que les Requérents aient la lumière pour laquelle ils paient.

Pourquoi Vos Requérents vous prient de vouloir bien prendre la présente Requête en sérieuse considération, et remédier à l'état de choses actuel sans préjudice à leurs droits acquis dans le passé ou qui

leur





P23/E2,157

leur seront acquis dans l'avenir, pour les dommages causés par l'absence de lumière.

Et ils ne cesseront de prier.

St. Henri, 27 Juillet, 1898.

*L. J. J. J. J.*

Jessie

H. <sup>sa</sup> ~~marque~~ Richer

Romain ~~H. J. J.~~

Arthur Blain

Théophile + Robert

Romain ~~H. J. J.~~

H. <sup>sa</sup> ~~marque~~ Dumessnil

Romain: ~~H. J. J.~~

J. M. Tremblay

Charles Amesse

Edouard Robillard

J. N. Sicard

C. Séguin

Hubert Bedard

Henri Prud'homme

J. ~~D.~~

Edouard Genais

Edouard Sénéchal



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. [114]

Requete de Citoyens  
re lumiere electrique.  
27/7/98



P23/E2,157

P23/E2,157

*The Bushnell Company Ltd*

*Offices 123 to 125*

*Board of Trade Building*

*Montreal*

July 27th, 1898.

*Geo. J. Kilpin*  
*Vice-Prest.*

SUBJECT.

To the Mayor & Council of the City of St. Henry.

Gentlemen:-

We understand that you own a piece of property adjoining the old works of Messrs Clendinning & Sons on the Canal Bank in St. Henry. Will you kindly inform us whether the City of St. Henry is prepared to dispose of this property, and if so, upon what conditions. We shall be glad to have your reply not later than the end of this week, and will be pleased to meet the Council, say on Friday evening next, if you could arrange to give us an appointment on that night.

Yours faithfully,

The Bushnell Co. Ltd.

*Geo. J. Kilpin*  
*Pres.*





CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7742

*The Bushnell Coy.  
re terrain Clendinning  
27/7/98*



P23/E2,157

P23/E2,157

TELEPHONE BELL 8153.

TEL. DES MARCHANDS 1270.

## Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri.

HOTEL-DE-VILLE

1938 Rue St. Jacques

GEORGE NICHOLSON, PRESIDENT.  
E. GUAY, MAIRE. WILBROD LABRECHE, ECHEVIN.  
S. D. VALLIERES, ECHEVIN ET N. F. BEDARD.  
J. LANOTOT, M. D. MEDICIN OFFICIER DE SANTE.  
L. N. SENEGAL, SECRETAIRE.  
W. BRISSETTE, INSPECTEUR SANITAIRE

St.-Henri, 29 Juillet 1898

Monsieur le Maire &  
Messieurs les Echevins de la Cité de St-Henri

Messieurs,

J'ai l'honneur d'informer votre Conseil que la borne-fontaine située en face de la maison de M<sup>r</sup> Sigouin, plombier, rue Notre-Dame, laisse échapper beaucoup d'eau quand l'arroseur des rues s'en sert pour remplir ses tonneaux. Cette eau se répand jusqu'à la barrière du grand Tronc et reste là stagnante dans le fossé de la rue au grand inconvénient des Propriétaires et occupants des maisons voisines. De plus cette eau stagnante peut être la cause de maladie. Je vous ferai aussi remarquer que le niveau de la rue relativement à l'égout des eaux de surface est des plus défectueux. Je suggérerais à votre honorable conseil afin d'obvier aux

P23/E2,157

TELEPHONE BELL 8153.

TEL. DES MARCHANDS 1270.

## Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri.

HOTEL-DE-VILLE

1938 Rue St. Jacques

GEORGE NICHOLSON, PRESIDENT.  
E. QUAY, MAIRE. WILBROD LABRECHE, ECHEVIN.  
S. D. VALLIERES, ECHEVIN ET N. F. BEDARD.  
J. LANOTOT, M. D. MEDECIN OFFICIER DE SANTE.  
L. N. SENECAI, SECRETAIRE.  
W. BRISSETTE, INSPECTEUR SANITAIRE

St.-Henri, ..... 189

- 2 -

inconvenients ci-dessus mentionnés de  
faire placer un puitsard à la partie la plus  
declive c'est à dire vis-à-vis le magasin  
de M. Beaudou, libraire-imprimeur - C'est je  
crois, le seul moyen de procurer le parfait  
assainissement de cette partie de la  
rue Notre-Dame. Permettez-moi d'attirer aussi  
d'attirer votre attention sur l'état dangereux  
d'un grand nombre d'abattoirs privés qui  
qui n'ont aucun égout et dont les matières  
liquides après l'abattage sont répandues  
sur des planches pour s'y corrompre  
et par là développer des odeurs nauséabondes  
et des germes de maladie. Comme l'abattoir  
privé n'est pas prohibé dans la Cité  
de St-Henri la question est pour nous  
remplie de difficultés et nous ne  
savons pas comment faire justice



P23/E2,157

TELEPHONE BELL 8153.

TEL. DES MARCHANDS 1270.

## Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri.

HOTEL-DE-VILLE

1938 Rue St. Jacques

GEORGE NICHOLSON, PRESIDENT.  
E. QUAY, MAIRE. WILBROD LABRECHE, ECHEVIN.  
S. D. VALLIERES, ECHEVIN ET N. F. BEDARD.  
J. LANGTOT, M. D. MEDICIN OFFICIER DE SANTE.  
L. N. SENEGAL, SECRETAIRE.  
W. BRISSETTE, INSPECTEUR SANITAIRE

St.-Henri, 189  
- 3 -

aux nombreuses plaintes qui nous sont  
faites tous les jours. Si votre Conseil désire  
que nous traduisions devant le Recorder  
de notre Cité toutes les personnes dont  
on se plaint, il voudra bien autoriser  
ces poursuites - Je soumette respectu-  
sement cette question à votre étude  
sachant que vous lui accorderez votre  
considération la plus immédiate.

J'ai l'honneur d'être avec le plus  
profond respect, Messieurs le Maire  
et Messieurs les Echevins.

Votre très humble serviteur

J. Langtot, M. D.  
Medecin officier de la Cité de  
Cité de St-Henri



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7743

Dr Jos. Lanctot.

de pose d'un puisard  
rue Notre Dame -  
"Re abattoirs privés"

29/7/98



P23/E2,157

P23/E2,157



267 ST JAMES STREET  
COR. VICTORIA SQUARE

ESTABLISHED A.D. 1837.

Wood & Evans

Insurance

FRED. W. EVANS.

CAPITAL REPRESENTED  
OVER \$35,000,000.

Montreal,

July 29th 1898

Eug. Guay, Esq.,  
Mayor,  
City St. Henry.

Dear Sir :

I desire to ask that you will lay before your honourable Council at its next Meeting on Wednesday, a request for a bonus for the firm of J.W. Peck & Co., Manufacturers of Clothing, Shirts, & Surs. This firm are now doing business at No. 950 St. Lawrence Street, No. 571 Berri Street, and also in the City of Winnipeg. They have been in business for 18 years, have a capital of considerably over \$100,000. invested, and do business all over the Dominion. They require to consolidate their business in one large Factory, and contemplate erecting one containing about 40,000 feet floor space, at a cost of between \$35,000. and \$40,000. including land. They have selected a lot, forming the Corner of Notre Dame, St. John, and Barre Street: I submit herewith sketch of the building which they propose to erect, which you will see is a very substantial one, and will be a credit to the City. The firm employ at present 294 hands, 129 inside and 175 outside, these latter of course only include those who take the work out - it is probable in each case several members of the family are employed on the work, so that it would not be unreasonable to say that nearly 1000 persons receive work directly or indirectly through the operations of this firm. The wages paid are at present \$233. a week to outside employees, and \$770. to those engaged in the Factory, making a total of \$1003. per week, besides this about \$250. per week is paid to the staff employed in the Office of the firm.

Messrs J.W. Peck & Co. have had offers of bonuses for large amounts from different places, but as on the whole the site chosen by them, and the general conditions obtaining in the City of St. Henry are more favourable than those in other places who have offered a bonus, they are willing to consider the erection of their Factory in your City, if they are granted the following terms : a cash bonus of \$15,000. for which they will grant a mortgage on the new Factory as a guarantee



P23/E2,157



267 ST JAMES STREET  
COR. VICTORIA SQUARE

ESTABLISHED A.D. 1837.

Wood & Evans

Insurance

FRED. W. EVANS.

CAPITAL REPRESENTED  
OVER \$35,000,000.

Montreal,

189

(E.G - 2)

guarantee that they will for ten years maintain their business on at least as large a scale as at present therein, at the end of that time the mortgage to be removed, and the bonus to be their property absolutely; they also ask exemption from taxation.

Mr. Peck will be present at your Meeting and will be glad to answer any questions that your honourable Council may be disposed to put to him. As it is important that no delay should take place if the building is to be ready for occupation during the winter, I trust your honourable Council will deal with the matter at once.

I need hardly point out the great advantage it will be to your City to have a firm so long established, and so favourably known located within your borders.

Yours very truly,

Fred. W. Evans



P23/E2,157

Montréal Juillet 29 1898.

Eugène Guay ,Ecr. Maire,  
ST-Henri,

Cher Monsieur:-

304??

Je désire vous demander de vouloir bien déposer devant votre honorable conseil, à sa prochaine assemblée, mercredi soir, une requête pour un bonus en faveur de J.W. Peck and Co. manufacturiers d'habits, chemises et fourrures. Cette société fait déjà affaire au No. 950 rue ST-Laurent, au No. 671 Berry, et aussi dans la cité de Winnipeg. Ils sont en affaire depuis 18 ans, ~~ont un total~~ ont un capital de beaucoup plus de \$100,000,00 investi et font affaire dans tout le Dominion. Ils désirent consolider leurs affaires en une grande manufacture et se proposent d'en ériger une d'environ 40000 pieds de superficie de plancher, au prix de \$35,000, ou \$40,000, comprenant le terrain. Ils ont choisi un lot au coin des rues Notre-Dame, ST-Jean et Barré, Je vous sou mets un projet de plan de la bâtisse qu'ils se proposent d'ériger, qui comme vous le verrez est considérable et sera un crédit pour la cité. La société emploie maintenant 294 mains, 129 en dedans et 175 en dehors, ces derniers comprenant ceux qui font leur ouvrage en dehors naturellement. Il est probable que dans chaque cas plusieurs membres de la famille sont employés à cet ouvrage, de façon que l'on peut raisonnablement dire que près de 1000 personnes obtiennent de l'ouvrage directement et indirectement, des opérations de cette société. Les gages actuellement payés sont de \$233.00 par semaine aux employés du dehors et \$770.00 à ceux qui travaillent dans la manufacture, formant un total de \$1000.00 par semaine, à part d'environ \$150.00 payés par semaine aux employés du Bureau.

M. M. J. W. Peck and Co. ont eu des offres de bonus considérables de divers endroits, mais comme, sur le site, tout, le site choisi et les conditions générales obtenues dans ST-Henri sont plus favorables que dans ces autres endroits, ils préfèrent construire leur manufacture dans votre cité, aux conditions suivantes: un bonus comptant de \$15,000, pour lequel ils accorderont une hypothèque sur leur nouvelle manufacture comme garantie qu'ils feront affaire pendant 10 ans, sur au moins une aussi grande échelle que maintenant, à l'expiration de ce terme l'hypothèque devant être enlevée et le bonus devant leur propriété absolue. Et ils demandent aussi exemption de taxe.

M. Peck sera présent à votre assemblée et sera content de répondre aux questions que votre conseil voudra bien lui poser. Comme il est important qu'aucun délai ne soit ap-



P23/E2,157

apporté, si la batisse doit être prête pour occupation cet  
hiver, j'espère que votre conseil voudra bien régler la chose  
de suite.

Je n'ai pas besoin de vous dire les grands avantages  
que votre cité retirera du fait d'avoir dans <sup>sa</sup> l'ancien établisse-  
ment établi depuis si longtemps et si favorablement connu.

Votre très dévoué.

Fred. W. Evans.





P23/E2, 157

lettre de  
J.W. Perrot

Voire très dévoué.

ment écrivit depuis si longtemps et si souvent, en attendant  
d'un autre côté, retirer du fait à savoir dans les familles les  
de suite. Je n'ai pas besoin de vous dire les raisons  
diverses, en attendant que votre conseil vous soit bien utile. Il est  
de suite.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 77-4

*M<sup>r</sup> Fred. W. Evans.*

*re Peck & Co.*

*29/7/98*



P23/E2,157

P23/E2,157

St Henri 29 juillet 1898.



à Monsieur le Maire

et M. M. les Echevins  
de la


Cité de St Henri.

Comme

je ne puis louer mes  
maisons construites sur  
le lot N° 1655, à cause  
de l'expropriation  
que je souffre par  
conséquent des dom-  
mages, nous voudrez  
bien procéder à cette  
expropriation.

Et vous obligerez  
beaucoup:

Votre tout dévoué

  
A. Archambault  
M.S.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7745

App. Archambault.  
demande a été ex-  
proprié.  
29/7/98



P23/E2,157

1 1 4 5

P23/E2,157

1146

Depenses Generales au 31 juillet 1898  
*Approuvées*

Cour du Recorder	71709	1100
Hôtel de Ville	184090	1300
Santi Publique	172754	1855
Papeterie	82316	400
Bureau du Conseil	209038	4300
Exécution du budget F. P.	65269	300
Fournage	33704	500
Telegraphe d'Alamy	9386	125
Equipement d'Armes	14350	200
Fare	44328	500
Roy. P. M. de la Cour	754349	6010
Expropriations	1196745	
Fonds de secours aux pauvres	25096	300
Exécution du Service	132316	1300
Dilégations	33470	500
Eclairage # 80946	420946	10000
Voitures	3310	
Trottoirs	47885	2000
Arrosage	52855	1000
Eau	70590	
Contingents	308332	1600
Amortissements Publics	194196	
Station Police no 2	696380	10000
Domages	100543	1000
Salaires des Engagés	463919	9080
Habillement F. P.	11075	570
Interets	2511014	50000
Mutualité M. & P. de la Police	1143110	
Travaux de la Police	180513	3000
Spéc. de la Police	197020	
Remboursement Travaux	400	
Entretien neige	334025	334000
Mutualité de la Police	334025	
Musee St. Joseph	20000	20000
Budget & Imp. de la Ville	4000	
Expropriations	692522	
<b>Total</b>	<b>13230481</b>	

Erab  
 3 Aout 1898





CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7746

*Etat des Depenses*

*31/7/98*



P23/E2,157

1140



Rapport de la Cour  
du  
Recorder de la Cité de St-Henri

Causes Civiles

Décembre 1897, à juillet 1898.

449	Goulet vs Fautoux	50
451	Dépveas vs Gallbert	1 00
452	Robert vs Lafleur	50
453	Desjardins & al vs Lepetite	1 00
454	Leduc vs White	1 00
455	Desjardins & al vs Parent	1 00
456	Abmouitch vs Côté	4 00
457	Houle vs Dagenais	1 00
458	Dupuis vs Dorion	1 00
459	Ganser vs Shepherd	1 00
460	Vallières vs McGeown	50
461	" vs Turner	1 60
462	" vs Grant	1 00
463	" vs Richardson	50
464	Lefebvre vs Boucher	1 00
465	Duclos vs Chemier	1 00
466	Robert & al vs Dunberry	50
467	Robert vs Marency	50
468	Robert & al vs Royal	50
469	" vs St-Denis	1 00
470	" vs Leduc	50
471	" vs Haggart	
473	Vallières vs Burns	1 00
473	Chicoine vs Brisebois	1 60
474	Vallières vs Stale	1 00
475	Robert vs Lemieux	50
476	Little vs Rodgers	1 00
477	Thibault vs Papineau	50
478	Laliberté vs Lippé	50
479	" vs Aubry	1 00
		\$ 241 70

P23/E2,157

	Rapporté -	2470
480	Laliberté vs Beaupré	50
481	" vs Rhéaume	50
482	" vs Myre	50
483	Benoit vs Lemieux	50
484	Laliberté vs Dacost	1 00
485	Robert vs Deschamps	50
486	" vs Genest	1 00
487	" vs Picard	50
488	Faillie vs Soudcartier	1 00
489	Robert vs Kearney	1 40
490	La Cité de St-Benoit vs Mautha	1 00
491	" vs Lafleur	1 00
492	" vs Leboeuf	50
493	" vs Burton	1 00
494	" vs Vermette	50
495	" vs Beaupré	50
496	" vs Lavolette	1 00
497	" vs Brunet	50
498	" vs Hadras	1 00
499	" vs Larivière	50
500	Lemoisial vs	1 10
501	La Cité de St-Benoit vs Kenderu	1 00
502	St vs Marois	50
503	St vs Bernier	50
504	St vs Major	1 00
505	Côte vs Trepanier	1 00
506	Guay vs Charest	1 00
507	Poirier vs Lévillé	1 00
508	Lafleur vs Roberge	1 00
508	Caron vs Carrière	50
509	Deschambault vs Mongeau	1 00
509	Abinovitch vs Tremblay	1 00
510	Ritchot vs Dagenais	50
511	Abinovitch vs Lecours	50
512	Chicoine vs Sauvé	1 00
		752 20

P23/E2,157

Causes Criminelles.

Décembre 1897 à 15 Juillet 1898.

820	La Reine	vs	Kaherge	
821	do	vs	Furnet	
822	do	vs	Parker	2 00
823	do	vs	Proulx	
824	do	vs	Deschenes	0 00
825	La Cité de St-Henri	vs	Martin	5 00
826	La Reine	vs	Hubuc	8 00
827	do	vs	Martin	
828	do	vs	McGuay	
829	do	vs	Lamarche	
830	do	vs	Cantur	
831	do	vs	Snaidet	
832	La Cité de St-Henri	vs	Williamson	2 00
833	do	vs	Watson	2 00
834	do	vs	Marcovitch	2 00
835	La Reine	vs	Bessette	
836	do	vs	O'Brien	
837	La Cité de St-Henri	vs	Abbott	
838	La Reine	vs	Sainclair	3 00
839	do	vs	Bloutier	
840	do	vs	Ludell	10 00
841	do	vs	Desourdy	10 00
842	do	vs	Sullivan	
843	"	vs	Tranquille	7 00
844	"	vs	Hébert	
845	"	vs	do	
846	"	vs	Trouvé	
847	"	vs	Proust	8 00
848	"	vs	Harper	
849	"	vs	Guérin	3 00
850	"	vs	Gervais	5 00
851	"	vs	Ladumantaye	
			Rep.	\$67 00



P23/E2,157

		Rapp: 67.00
852	La Renie vs Riley	
853	" vs McMahon	3.00
854	" vs Lachapelle	
855	" vs Lavoie	3.00
856	La Cité de St-Henri vs Salaman	
857	" vs Horntrub	3.00
858	" vs Nadeau	4.00
859	La Renie vs Chassé	
860	" vs Turanne	3.00
861	" vs Dubuc	3.00
862	" vs Trouvé	
863	" vs Lachaine	
864	" vs Bélair	3.00
865	" vs B. Trouvé	
866	" vs Lamerre	8.00
867	" vs Dulin	
868	La Cité de St-Henri vs Ferras	
869	" vs Lefebvre	2.00
870	La Renie vs Aitken	5.00
871	" vs Forget	
872	La Cité de St-Henri vs Deschamps	2.00
873	La Renie vs Daily	
874	La Cité de St-Henri vs Labelle	7.00
875	do vs Ferras	
875	La Renie vs Young	6.00
876	" vs Lavoie	3.00
877	" vs Anderson	3.00
878	" vs Bernier	3.00
879	La Cité de St-Henri vs Larvin	
880	La Renie vs Buckley	2.00
881	La Cité de St-Henri vs Kidd	
882	La Renie vs Ledue	3.00
883	" vs Charbonneau	5.00
884	" vs Scallon	
885	" vs Lalonde	

Rapp. \$ 138.00

P23/E2,157

		Rapp:	138.00
886	La Renie	vs Benard	
887	"	vs Lebrun	3 00
888	"	vs Charbonneau	
889	"	vs Mongeon	
890	"	vs Harois	
891	La Cite de St Henri	vs Chamberland	32 70
892	La Renie	vs Forget	
892	"	vs Demers	3 00
893	"	vs Dupremier	
894	"	vs Moore	
895	"	vs Brillou	2 00
896	"	vs Loupin	3 00
897	"	vs Diamond	4 00
898	"	vs Harkley	
899	"	vs Desjardins	
900	"	vs Dugas	
901	"	vs Loupin	3 00
902	"	vs McCarver	40
903	"	vs McCallis	
904	"	vs Primeau	
905	"	vs Belair	4 00
906	"	vs Lessier	4 00
907	"	vs Roch	4 00
908	"	vs Desparais	13 00
909	"	vs Dorice	3 00
910	"	vs Brillou	
911	"	vs Leblanc	
912	"	vs Labine	
913	"	vs Couillard	
914	"	vs Couillard	
915	"	vs Gibeau	20
916	"	vs Lortie	8 50
917	La Cite de St Henri	vs Assab	3 00
918	La Renie	vs King	1 45
919	"	vs Lafleur	
		Rap:	\$ 229.25

P23/E2,157

		Rappi	229.25
920	La Reine vs Gesselni		
921	" vs Ledue		4 00
922	" vs Lemieux		
923	" vs Charbonneau		3 00
924	" vs Augé		3 00
925	" vs Bevil		3 00
926	" vs Ferguson		
927	La Cité de St-Henri vs Arbutnot		5 00
928	La Reine vs Monti		
929	" vs Desmenille		
930	" vs Ratelle		13 00
931	" vs Brisebois		
932	" vs Galerneau		
933	" vs Métras		13 00
934	" vs York		
935	" vs Daoust		5 00
936	" vs German		1 00
937	" vs Séguin		
938	" vs McCall		
939	" vs Gibson		
940	La Cité de St-Henri vs Sutcliff		3 00
941	do vs Courmeau		2 00
942	do vs McFadden		
943	do vs Stewart		1 00
944	La Reine vs Oleson		4 00
945	" vs McCarthy		
946	" vs St-Germain		
947	" vs Gervais		5 00
948	" vs Shakin		
949	Parce-Grandereur		
950	La Reine vs Barrygher		3 00
951	" vs Lucifillon		5 00
952	" vs Brisebois		
953	" vs Dougan		3 00

Rappi \$ 311.25



P23/E2,157

Rapp:

954	La Remise des Ethies	311.25
955	La Cité de St-Henri des Wisemans	31.50
956	La Remise des Chartier	
957	La Cité de St-Henri des Keffelme	3.00
958	La Remise des Labelle	5.00
959	La Cité de St-Henri des Deuelaine	3.00

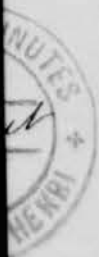
Total . \$ 353.75

Actions émises 52.20  
\$ 405.95

Deboursés pour la Cour. 9.75  
Balance: \$ 396.20.

C. P. Archambault

St-Henri 15 juillet 1898



Cour du Recorder

Décembre 1887

à

Juillet 1888.

Joseph Chambault  
GEB

P23/E2,157

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7747

Rapport de la  
Cour du Recorder  
31/7/98



P23/E2,157



P23/E2,157

1 1 4 8

EUGENE PRIMEAU, L.L.B.  
LOUIS CODERRE, L.L.B.  
TELEPHONE BELL 2784

Montreal,

Aout 1898

1898

1952  
... ST-HENRI ...

M<sup>e</sup> Cité de Saint-Henri.

EN COMPTE AVEC PRIMEAU & CODERRE  
..... AVOCATS, PROCUREURS, ETC.....  
... 107, RUE ST-JACQUES, PLACE D'ARMES ...

Fonds général

Tout déboursé fait à cette date dans les causes pendantes.	20000	
Tout déboursé à faire jusqu'au prochain compte rendu	10000	
Loyer, entretien de bureau, lumineux, papeterie, etc, du 1 <sup>er</sup> Mai au 31 <sup>er</sup> Août 98	5000	
3 mois de salaire du 1 <sup>er</sup> Mai au 31 <sup>er</sup> Août 98	20000	
Or		
Balace au 1 <sup>er</sup> Mai		30000
Balace due		30000
		60000 60000

1/98  
Aout 1<sup>er</sup> Balace



30000

1 1 4 8

**P23/E2,157**



**CETTE PIECE**

**EST ABSENTE**

**DU DOSSIER**

P23/E2,157

EUGENE PRIMEAU, L.L.B.  
LOUIS CODERRE, L.L.B.  
TELEPHONE BELL 2784

Montreal,

Août 1898

1898  
... ST-HENRI ...

Cité de Saint-Henri.

EN COMPTE AVEC PRIMEAU & CODERRE

..... AVOCATS, PROCUREURS, ETC.....

... 107, RUE ST-JACQUES, PLACE D'ARMES ...

Tous général

Tout déboursé fait à cette date dans les causes pendantes.	20000	
Tout déboursé à faire jusqu'à présent au prochain compte rendu	10000	
Loyer, entretien de bureau, lumineux, papeterie, etc, du 1 <sup>er</sup> Mai au 31 <sup>er</sup> Août 98	5000	
3 mois de salaire du 1 <sup>er</sup> Mai au 31 <sup>er</sup> Août 98	25000	
Dr		
Balace au 1 <sup>er</sup> Mai		30000
Balace due		30000
		60000 60000

1/98  
Août 1<sup>er</sup> Balace



30000



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7749

Louis Coderre

Rapport Recettes + detournes

1<sup>er</sup> Mai au 1<sup>er</sup> Oct 98

1/8/98



P23/E2,157

P23/E2,157



WALTER KAVANAGH, Chief Agent,  
117 St. Francois Xavier St.,  
MONTREAL.

Saint-Henri, 2 Août 1898.  
705, Rue St. Antoine

A son Honneur le Maire  
et à MM. les échevins  
de la Cité de St-Henri

Honorables Messieurs,

La Police d'assurance, contre  
le feu, de l'Hôtel-de-Ville de notre Cité, expire  
durant ce mois; je viens, Messieurs, vous  
demander de vouloir bien me confier  
ce risque d'assurance ainsi que celui  
de la nouvelle Station, à St-Elisabeth, les-  
qu'il sera temps -

Avec l'espoir de votre généreux en-  
couragement,

Je demeure,

A. Picard

Honorables Messieurs,

vos très dévoués serviteurs,



A. Picard

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7750

L. A. Picard  
re Assurances.  
2/8/98



P23/E2,157

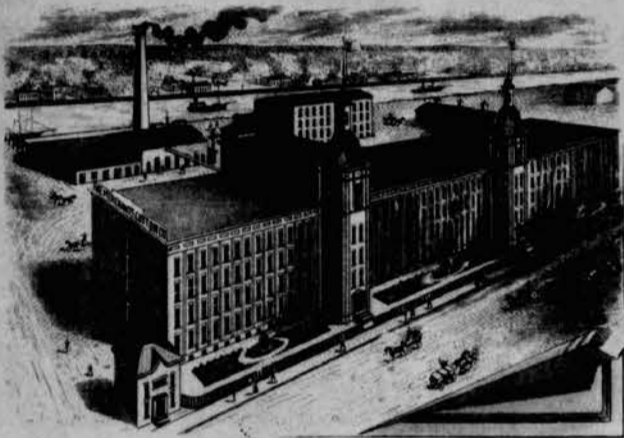


P23/E2,157

A. AYER, PRESIDENT.

W. G. CHENEY, SECY. TREAS.

A. HAWKSWORTH, SUPT.



ALL CORRESPONDENCE RELATING TO ORDERS, TO BE ADDRESSED TO SELLING DEPARTMENT 33 ST. SACRAMENT ST.

**THE MERCHANTS**  
**Cotton**  
**Company,**  
MANUFACTURERS OF BLEACHED & GREY COTTONS;  
LENOS; CHEESE BANDAGE & C.

Montreal Aug. 2<sup>nd</sup> 1898.

J. P. Sureau - Esq.  
Secy. Gen. - Town of St. Henri -  
St. Henri -

Will you kindly send  
me a memorandum showing the  
valuations recently placed on  
the Coy's property, with a  
statement also of Mr. G. Cheney's  
valuation of lot opposite the  
factory - By so doing you  
will very much oblige  
Yours truly  
W. G. Cheney



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7751

Merchants Cotton Co.  
(W. G. Cheaney)  
demande l'évaluation  
des propriétés.

2/8/98



P23/E2,157

P23/E2,157

Chambly Basique  
Nugot & Co

Sir

Please kindly  
send Cheque for  
the amount of one  
year's interest due  
on August 1848 on a  
Mortgage of 1826.89  
transferred to us the  
undersigned, by  
W. B. Davidson.

Anna M. Johnson  
Marianne Johnson



P23/E2,157

Chambly Basique  
Hugob L<sup>re</sup> ne

Sir

Please kindly  
send Cheque for  
the amount of one  
year's interest due  
3<sup>rd</sup> Augst 1898 on a  
Mortgage of 1826.29  
transferred to us the  
undersigned, by  
W. B. Davidson.

Anna M. Johnson

Marianne Johnson

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7755

Mariane Johnson  
re demande d'intérêts  
pour dépôt  
2/8/98



P23/E2,157

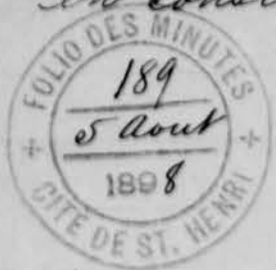
P23/E2,157

A son Honneur le Maire & à M. M. les Echevins  
de la Cité de St. Henri.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que Messieurs les Commissaires d'Écoles désirent que des mesures soient prises pour que les Charretiers qui stationnent aux environs du Collège <sup>St. Henri</sup> puissent avoir une autre place pour s'installer; car outre que cela peut être nuisible à l'exécution des travaux de réparation au collège St. Henri, il y a aussi inconvénient sous le rapport de la propreté et même M. M. les Commissaires d'Écoles vous prient bien de vouloir prendre leur demande en considération.

Je demeure, avec considération,  
Votre dévoué,  
P. Daigmeau.  
Sec. Trés.



St. Henri 3 Aout. 1898.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 775?

Commissaires d'École  
demande que les char.  
retiens soient envoyés  
au coin de la rue St-Henri

3/8/98



P23/E2,157

P23/E2,157

St. Henri 3 Aout 1898

A. son Honneur le Maire

Messieurs les Echevins -  
de St. Henri -

Messieurs -

N'ayant pu rencontrer  
Mr. Forgue je suis allé seul visiter  
de nouveau l'expropriation Amesse.  
Je considère que les dommages qui  
pourraient résulter de la disparition  
des arbres peuvent se chiffrer à \$1.50  
par mois -

Votre très humble -

E. J. Aguin  
H. Forgue



P23/E2,157

11154  
St. Henri 3 Aout 1898

A. son Honneur le Maire

Messieurs les Echevins -  
de St Henri -

Messieurs -

N'ayant pu rencontrer  
Mr. Forque je suis allé seul visiter  
de nouveau l'expropriation Amuse.  
Je considère que les dommages qui  
pourraient résulter de la disparition  
des arbres peuvent se chiffrer à \$1.50  
par mois -

Votre très humble -



E. J. Agui  
H. Forques



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7754

J. J. Aquin  
H. Forque  
Re dommages a la  
prop. Annesses -  
3/8/98



P23/E2,157

1 1 5 4

P23/E2,157



A Monsieur le Président du Comité d'Éclairage  
Hotel de Ville de St-Henri

Cher Monsieur,

Les personnes résidant aux environs  
du coin des Rues Ste Marguerite et Ste Emilie  
se plaignent depuis longtemps du manque  
de lumière le soir à cet endroit; cédant à leurs  
sollicitations je me permets de m'adresser à vous.

Les lampes électriques des rues St-Philippe  
et Beaudoin, malheureusement très souvent  
éteintes, sont trop éloignées de la rue Ste Mar-  
guerite (coin Ste Emilie), et les autres lumières pla-  
cées sur la rue Ste Marguerite cachées par  
les nombreux arbres qui bordent cette rue par-  
viennent difficilement jusqu'à nous et  
nous laissent dans l'obscurité; si bien que  
les voleurs profitant de toutes ces circonstances  
favorables se permettent de fréquentes visites  
nocturnes, et tout dernièrement encore ils se

P23/E2,157

sont introduits dans l'épicerie de M. Lecompte  
mon locataire;

Ne voulant pas que la même chose  
arrive de nouveau, et prévenir beaucoup d'au-  
tres désagréments, j'oserais vous demander  
de placer ou de rapprocher en cet endroit c'est  
à dire au coin des rues Ste Marguerite & Ste Emilie  
une lampe électrique tel qu'on le voit partout ail-  
leurs aux autres rues.

J'aime à croire que vous voudrez bien  
prendre ma demande en considération et  
vous remerciant à l'avance de votre bienveil-  
lante attention.

Je me soucie

Herménigilde Lemay, propriétaire  
St Henri 3 Août 1898.



**CITE DE ST.-HENRI.**

Archive No. **7755**

*Herm. Lemay*  
*se plaint de la lumie-*  
*re electrique -*  
*3/8/98*



**P23/E2,157**

P23/E2,157

St-Henri 5 Aout 1898

A Monsieur le Maire & Messieurs  
les Eclaircisseurs de la Ville de St-Henri

Messieurs

J'ai l'honneur de vous  
soumettre respectueusement  
l'application, comme aspirant  
à une position de constable  
pour la dite ville St-Henri.  
Je commente aussi que j'ai été  
employé pour la Corporation  
pendant les sept dernières  
années ce qui peut être une  
garantie pour l'avenir.



P23/E2,157

Esperant que vous donnerez  
suite à mon application  
Je demeure avec considération  
Votre dévoué

John Lavoie



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7758

John Lacoste.  
demande une posi-  
tion comme consta-  
ble -

5/8/98



P23/E2,157

1156

P23/E2,157

Corporation de la Cité de St. Henri

HOTEL-DE-VILLE  
5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 8157

St. Henri, le 21<sup>er</sup> May 1898

A Messieurs les Echevins  
du Conseil de St. Henri



Messieurs Pardonnez moi si je n'ai  
pu me rendre ce soir pour  
presider à votre assemblée. Des  
raisons incontrôlables m'y  
empêchent.

M. Gaderie notre avocat doit  
vous donner son opinion sur  
notre responsabilité des canaux  
d'égouts et de la manière dont  
nous devons procéder pour la  
vente de ces terrains à la  
The Bushnell Oil Co

Je crois qu'il serait tout à  
l'avantage de notre cité si vous  
pouvez remettre à plus tard cette  
transaction ou du moins ne  
prendre que la partie Ouest  
Je me soumet avec respect.  
Votre tout dévoué



**CITE DE ST.-HENRI.**

Archive No 7757

Eugène Guay  
Excuse de ne pouvoir  
assister à l'assemblée  
du Conseil.  
5/8/98



P23/E2,157

11151



P23/E2,157

Chicago 8 aout 1898

L. N. Senechal  
Sic Tresorier  
Ville St Henrie

Monsieur

Veuillez bien me faire parvenir copie  
de la lettre que vous m'avez adressée le 26 février 1898  
concernant mon projet d'un pont sur le Canal LaSalle  
à St Henrie, cette lettre me sera d'une grande utilité ici  
j'ai le plaisir de vous annoncer que je retournerai au  
Canada au mois de Septembre et que j'irai m'établir à  
St Henrie avec ma famille. Si l'on a décidé quelque  
chose concernant la lettre que j'ai adressée à Monsieur  
le Maire sur la fin de mai - veuillez m'en donner com-  
naissance

Votre Respectueux

Compatriote

Francis Lapointe  
Architecte et Ingénieur  
25 Plum Street  
Chicago Ill.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7758

M. Lapointe  
re Construction d'un  
pont. 8/8/98



P23/E2,157

1 1 5 8

P23/E2,157

St-Henri Août 1898

A son Honneur Le Maire  
 et Messieurs les Conseillers de la  
 Cité de St-Henri  
 Messieurs

Nous avons l'honneur d'exposer  
 à cet Honorable Conseil le rapport suivant  
 de l'évaluation de la propriété Therien.

Savoir:

52 Pds de poteau de cèdre et façon	11	572
64 " Courants boisage au solage 2-0		484
44 " de madrier 3" P.E.	500	6220
88 " Courants de 3" x 9" = 648 pds P.V.		1296
16 " " division en planche P.E.		
1 Porte cadée complète		1200
1 Water Closet complète, division, porte et un évier		3000
1 Plafond = 312 pds de 1" P.E.		1092
1 Couverture en 1/4 = 4 Carriés	7	2800
12 Carriés de clapboard	4.	4800
6 1/4 " " plancher	5.	3125
18 Pds " Corniche	58	900
1 Escalier 2-6 lay = 18 marches & Boisage		1880
1 Vitrine vitrée, pour harnais		800
1 Porte pivotante & forme vitrail		1200
1 " @ 2 Volets " "		1400
1 Vitrail, devant de magasin 577 avec vitrine intérieure & tablette		2500
1 Porte de communication		700
4 Petits charis avec double fal.		2400
2 Grands " " " "	8.	1600
Peinture, vitrage & ajustage		5000
Pds Courants de faleuse 40	4.	9600
" Carriés de terrain	150	48600
		1011.69



P23/E2,157

1 1 5 7

Montant Rapporté	1011.69
papier a remblissage + cloture	22.00

Domage cause par l'expropriation  
a la location comme suit

Magasin	3.00
Logement du Magasin	1.00
Maison	3.00
	<u>7.00</u>

Pour 12 Mois \$ 84.00 capitation a 6 pour cent formant un Capital	1.200
--	-------

formant un total pour tout dommage batiess et terrain de sous sous-signé	\$ 2433.69
--	------------

E. J. Aguin, Évaluateur  
E. H. Masson



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7759

J. J. Aquin &  
H. Marsan  
rapport Exprop. de  
Dame H. Therien  
8/98



P23/E2,157

P23/E2,157

WAREHOUSES.  
WINNIPEG, MAN.  
MONTREAL, QUE.

**JOHN W. PECK & CO.**

FACTORY.  
950 St. Lawrence Main St.  
MONTREAL.

MANUFACTURERS OF

**CLOTHING, FUR GOODS & SHIRTS.**

WHOLESALE DEALERS & IMPORTERS OF  
**MENS FURNISHINGS, HATS & CAPS.**

*Montreal, August 9<sup>th</sup> 1898*

E Guay Esq  
Mayor St Henry.



Dear Sir

We beg to lay before yourself, and your honourable Council the following.

We are desirous of securing larger premises, in order to meet the growing demands of our business. And if a suitable site for our requirements, can be had, and one which would be acceptable to your Council. We are prepared to erect a good well appointed factory, with a floor space of say about 40000 feet.

The business is both light and clean, without an objectionable feature. Our motive power being electricity, and nothing would be about the building to cause smoke, beyond what would be required for heating purposes, such as in any large warehouse.

We employ at present 129 Operatives on the premises and with a building such as we propose to erect our inside staff would likely be 300 hands and over, easily.

Our main object being to do as much work as can be accommodated on the premises. We disburse in wages over \$1000<sup>00</sup> per week at present.



P23/E2,157

WAREHOUSES.  
WINNIPEG, MAN.  
MONTREAL, QUE.

**JOHN W. PECK & CO.**

FACTORY.  
950 St. Lawrence Main St.  
MONTREAL.

MANUFACTURERS OF

**◆ CLOTHING, FUR GOODS & SHIRTS. ◆**

WHOLESALE DEALERS & IMPORTERS OF  
**MENS FURNISHINGS, HATS & CAPS.**

*Montreal,*

*1899*

2  
We would have under the one roof, three distinct lines of manufacturing viz. Clothing, Fur and Shirts. All of which we run practically as separate businesses and with separate staffs.

If you are disposed to entertain our proposal, we would erect the factory on following terms.

A Cash bonus and exemption from taxation, for which we are willing to grant you a mortgage on the new factory. As a guarantee that we will for ten years maintain our business on as large a scale as at present. At the end of that time the mortgage to be removed and the bonus to become our property absolutely.

Our Mr Peck will be pleased to meet yourself and your honourable Council and give any information that you may wish to ask.

We are limited as to time and as it would be necessary to commence operations immediately, in order to have the place ready for occupation, when we shall require it. We trust your Council will be pleased to deal with this at your earliest convenience

Yours truly, John W. Peck & Co

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7780

*John W. Beck & Co.*

*re demande de bonus*

*9/8/98*



P23/E2,157

1150

St. Henri' le 10/98

Nous Soussignés avons Examiné  
le lot; 1523, 1524, 1525 de  
M. Hermèsfeldt <sup>fr. Martin</sup> au  
coin de la Rue St Antoine et  
St Marguerite et après réflexion  
nous avons constatés  
que la partie Est comprise  
Rue St Antoine jusqu'à la  
profondeur de la maison  
en construction qui se  
puir élever à une trentaine  
de pieds et que la balance  
de la rue St Marguerite  
équivaut à cinquante  
centus de pieds

1523

For Sacch  
J. M. G. G.





CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7781

Jos. Jacob +  
Gaie Lalonde  
font rapport sur ex-  
propriation H. Martin.  
10/8/97



P23/E2,157

10151

P23/E2,157

11160



MOTEL-DE-VILLE.

BUREAU DU GREFFIER.

St. Hyacinthe, 16<sup>e</sup> Aout 1898

M. le Greffier  
St. Henri.

Cher Monsieur

Nous apprenons  
que vous avez un roubeau  
de seconde main pour  
le vendre. Veuillez  
me dire le prix si tel est  
le cas de l'opération et  
dans quel état il est.  
Je veux parler d'un  
roubeau à vapeur.



Très bien  
Roubeau  
Greffier

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7762

Raoul Deschêne  
G. St. H.

Le rouleau à vapeur  
15/8/98



P23/E2,157



St. Henri le 10/98  
 Nous soussigné avons examiné  
 le lot 1527.1528 de son  
 Félix Cleroux Rye Lanjevin  
 Et après réflexion faite nous  
 avons constaté vis que sur  
 le terrain déjà assez profond  
 l'affleurement pour cette considération  
 nous allouons à son Cleroux  
 la somme de Cent Cinquante  
 piastres 150 \$ pour le nombre  
 de pieds expropriés sur la  
 compensation et dommages

Jos Gaudy  
 Maître Greffier



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7763

Jos. Jacob +  
J. Lalonde

font rapport sur  
Exprop. Y. Cleroux

16/8/98



P23/E2,157

1 1 5 3

P23/E2,157

Nous, soussignés, Isaac  
Lalonde & Olivier Dion,  
tous deux, entrepreneurs,  
de la Cité de St-Henri,  
évaluateurs nommés pour  
l'expropriation de la pro-  
priété de App. Archambault,  
notaire, (N<sup>o</sup> off 1655)  
avons l'honneur de  
faire rapport comme  
suit:

Bâtisse en bois & briques à deux étages.	\$2 000.00
Bâtisse en bois, un étage	\$1 300.00
2 60 pds de terrain à 50 <sup>cts</sup>	\$1 30.00
Bon an de loyer	\$2 76.00
Total	\$3 706.00

En foi de quoi, nous avons  
signé à St-Henri, ce 17 août 1888

Isaac Lalonde  
O. Dion

*Olivier Dion*



P23/E2,157

Plan montrant le terrain exproprié à

**MR. APPOLINAIRE ARCHAMBAULT**

pour l'élargissement de la Rue St Jacques

ST. HENRI - CO. HOCHELAGA

Montréal, 4 Juillet, 1898.

Préparé par -

*Georges Vanier*

I.C. & A.G.R.

Echelle - 20 pds. au pouce.



1656

1655

1654



RUE ST. JACQUES

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7764

Isaie Lalonde  
Olivier Dion  
Rapport et tentative  
Expropriation App.  
Archantault.  
17/8/98



P23/E2,157

1154

P23/E2,157

1165  
St. Henri Août 23 1898

A M<sup>re</sup> Le Maire et Messieurs  
Les Echevins

Messieurs Comme vous devez  
prochainement engager un nombre  
de pompier pour le nouveau  
poste que vous avez exigé, je fais  
application pour l'un de ces  
places, étant un propriétaire de  
St. Henri et croyant avoir les  
qualités requises pour bien rem-  
plir la charge, j'ose espérer que  
vous voudrez bien m'accorder ma  
demande et vous obligez  
beaucoup



72/118  
Votre très oblige  
Jeremie Crevier  
Rue Beaudomin  
St. Henri



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7735

Jeremie Crevier  
demande une position  
comme pompier.

23/8/98



P23/E2,157

1155

P23/E2,157

TELEPHONE BELL 8157.

TEL. MARCHANDS 1224.

Corporation de la Cité de Saint-Henri.

HOTEL-DE-VILLE  
5 PLACE ST.-HENRI.

St.-Henri, le 21 Août 1898

Nous soussignés Echevins de la  
Cité de Saint-Henri, autorisons  
M. le Maire et le Greffier à signer  
le certificat de transport et  
licence de magasin de M.  
Jos. Vien au lieu connu au tant  
et situés à M. Louis Lacouture &  
Cie au No 3637 de la rue Notre-  
Dame, et nous ratifierons les dits  
signatures et certificats, à la première  
assemblée du Conseil.

Wilfrid Labrie  
Joseph Senecal  
Napoleon Lavoie  
Nere Leclerc  
W. Robitoux



**CITE DE ST.-HENRI.**

Archive No. 7766

M<sup>rs</sup> les Echevins au-  
torisent M<sup>rs</sup> le Maire  
& M<sup>rs</sup> le Greffier - a  
signer un transfert  
de licence de J<sup>rs</sup>. Drien  
a. M<sup>rs</sup> Lacouture.

24/8/98



P23/E2,157

1190



P23/E2,157

TELEPHONE 742 MAIN.

52 KING STREET.

1009  
Mr Oakley Esq Montreal, Aug 26 1898

To The A. JENNINGS CO., Dr.

... MANUFACTURERS OF ...

Waggon, Lorry, Float, Cart, &c.

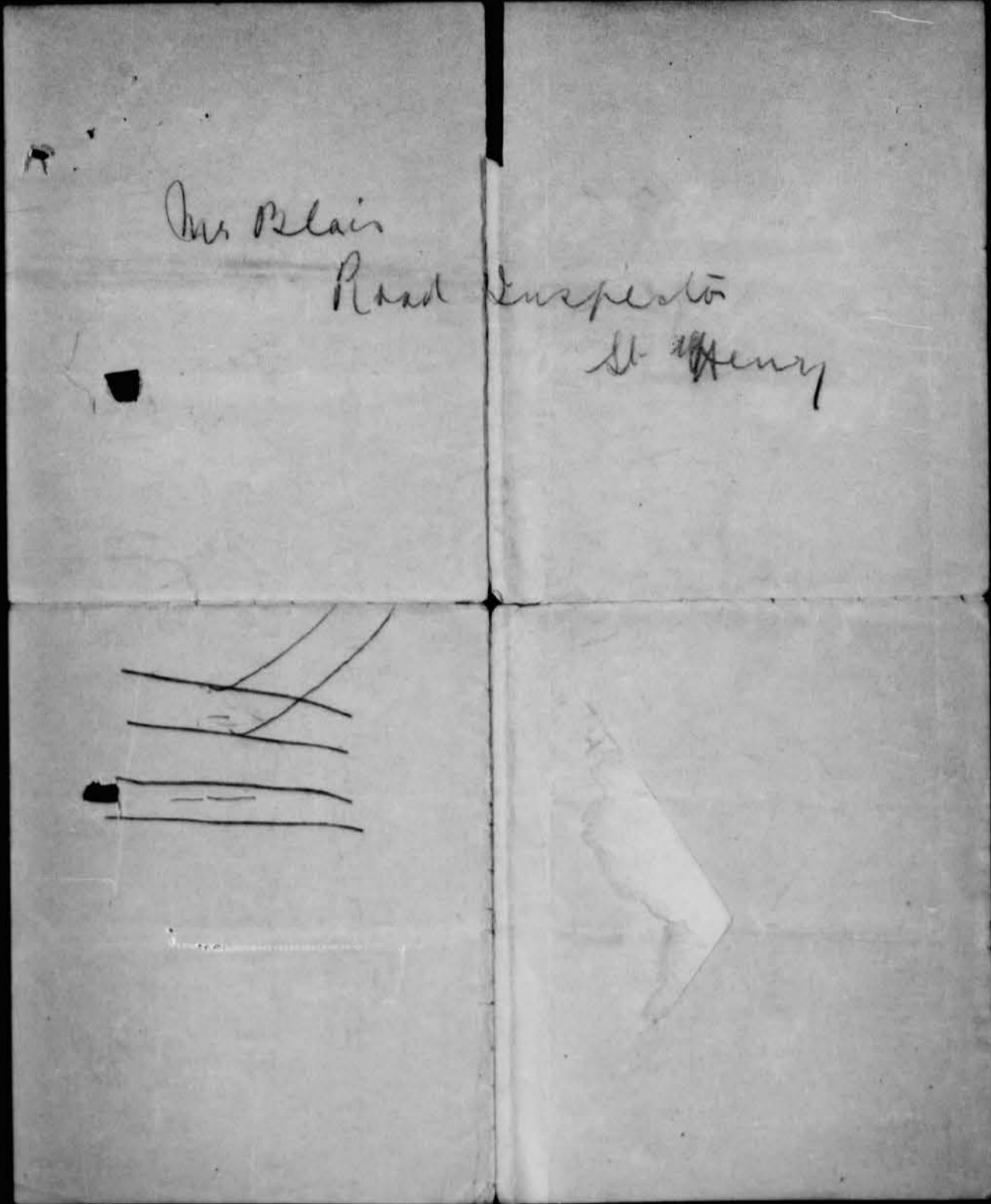
Taking off front wheel of  
Dry Woods Waggon & Reset  
& Refusing Do & Rep axle  
& Shaft Clips



\$4 50

M Blais del que le cheur  
sur son delu - refis a l'arocat

P23/E2,157



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7767

M<sup>r</sup> Oakley  
re domage a sa  
voiture.  
26/8/98



P23/E2,157



P23/E2,157

TOTAL ASSETS \$58,998,248.00

CANADIAN INVESTMENTS \$5,300,000



NORTH BRITISH & MERCANTILE INSURANCE  
COMPANY.

ALL LETTERS TO BE ADDRESSED  
TO THE COMPANY.

*St. Henri Agency 29 Clait 18<sup>th</sup>*

*Corporation St. Henri*

*Messieurs — Vous vous  
tenons pour avertis que votre police d'as-  
surance sera échue bientôt si vous  
ne désirez pas la changer nous vous le  
prouvons advenir comme par le passé  
P. S. Faites-nous le savoir au plus tôt.*

*Vos très... etc.*

**BISSONNETTE, GUY & RHEAUME,**

Par *J. Lalonde*



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7768

Bissonnette &  
Rheume

re Assurance.

29/8/98



P23/E2,157

1155

P23/E2,157

Province de Québec  
Cité de Saint Henri

Aux Habitants de la Cité de Saint Henri et a tous  
ceux qu'il appartiendra.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le ROLE d'EVALUATION pour la Cité de Saint Henri, Quartiers St. Antoine, St. Henri, St. Jacques et St. Augustin, fait et préparé (révision) par les Estimateurs soussignés nommés par le Conseil de la dite Cité en date du 16 Mars 1898, est déposé au Bureau des Soussignés a l'Hotel-de-Ville de la cité de Saint Henri pour l'information des intéressés ou de leurs représentants. Le dit ROLE Quartier St. Antoine, St. Henri, St. Jacques et St. Augustin restera ouvert a l'inspection des intéressés ou de leurs représentants durant Vingt jours de cette date.

Avis est de plus donné que les Estimateurs soussignés procéderont a la révision et homologation du dit ROLE pour les Quartiers sus-mentionnés Vendredi le dix-neuvième jour ~~du~~ du mois d'Août mil huit cent quatre vingt dix huit (1898) Conformément a la loi.

Donné a Saint Henri en la dite Cité de Saint Henri ce trentième jour ~~de Juillet~~ mil huit cent quatre vingt dix huit.

Bureau des Estimateurs  
Hotel-de-Ville No. 5  
Place St. Henri. St. Henri

Signé( Jean-Bte Cyr  
" (Emerie Fauteux  
" (Arthur Mire

Estimateurs

*su et*  
*Emerie Fauteux*  
*marque*

*J. B. Cyr*

*Arthur Mire*

Adolphe Senecal

Secrétaire





Province of Quebec  
City of Saint Henri  
-----

To the Inhabitants of the City of Saint Henri  
and to all whom it may be concern.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the VALUATION ROLL for the  
City of Saint Henri, made and prepared by the Valuers named  
by the Council of the city of Saint Henri under date of the  
~~XX~~  
16th day of March 1898 is now deposited in the office of the  
Undersigned for the information of all parties interested.  
The said ROLL, St. Antoine, St. Henri, St. James and St. Augustin Wards  
shall remain open to the examination of all parties interested  
or of their representatives during twenty days from this date.

NOTICE is moreover given that the undersigned Asses-  
sors will proceed to the revision and homologation of the said  
ROLL for the above mentioned Wards, on Friday the 19th day of  
August next, One thousand eight hundred and ninety eight (1898)  
according to law.

Given at Saint Henri, in the said City of Saint Henri this 30th  
30th day of July one thousand eight hundred and ninety eight.

Office of the Assessors  
City Hall, No. 2  
Place Saint Henri, Saint Henri

(Signed) Jean-Bte Cyr  
Raoul Poutoux  
Arthur Hira

Valuers

Adolphe Senecal

Secretary.



P23/E2,157

Provinces de Québec )  
Cité de Saint Henri )  
-----

Je soussigné *Adolphe Senieal* de la  
Cité de Saint Henri et résidant dans

la dite Cité de Saint Henri, certifié par les présentes et fais  
rapport sous mon serment d'office que le *trentième* jour  
de *Juillet* Mil huit cent quatre vingt dix *huit* j'ai affi-  
ché trois vraies copies dûment certifiées de l'avis public ci-  
annexé ( *Re-Dépot rôle d'évaluation* — comme suit:-  
Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et  
Anglaise à la porte de l'Eglise Catholique, Apostolique et Ro-  
maine de Saint Henri, sise et située en la dite Cité de Saint  
Henri coin des rues Saint Pierre et Saint Jacques, une copie  
dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise, à la  
porte de l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Saint Henri sise et  
située en la dite Cité de Saint Henri à l'intersection des rues  
Notre-Dame et Saint Jacques, appelé Place Saint Henri et une au-  
tre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglai-  
se à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de  
Ste. Elisabeth sise et située en la Paroisse de Ste. Elisabeth  
dans la dite Cité de Saint Henri, étant les lieux ordinaires des  
affiches, et je certifie de plus avoir lu le dit avis public  
dans les langues Française et Anglaise à haute et intelligible  
voix le Dimanche le *trentième* jour de *Juillet* Mil  
huit cent quatre vingt dix *huit* à l'issue du service divin  
du matin étant le Dimanche que j'ai lu le dit avis public qui  
suivait et le premier Dimanche après que le dit avis public a  
été rendu public.

En foi de quoi j'ai fait et donne le présent ce  
*premier* jour de *Aout* 1898

*Adolphe Senieal*  
Constable spécial



P23/E2,157

1 1 6 0 A

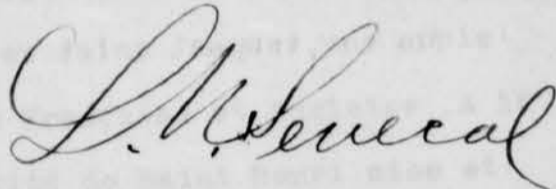
Province de Québec )  
Cité de Saint Henri )  
-----

Aux Habitants de la Cité de Saint  
Henri et a tous ceux qu'il appartien-  
dra.

Avis Public est par le présent donné que le ROLE de perception pour l'année courante (1898) pour la collection des taxes cotisations générales et spéciales faites sous le Règlement No. 102 Cent deux passé par le Conseil de la dite Cité le deuxième jour de Mars 1898 est déposé au bureau du dit Conseil, et toutes les personnes (réelles ou fictives) sujettes au paiement des dites cotisations y mentionnées sont requises d'en payer le montant au dit bureau dans les vingt jours qui suivront la publication du présent avis.

Donné a Saint Henri sous mon seing et le sceau de la Corporation ce douzième jour du mois de Avril mil huit cent quatre vingt dix huit.

Bureau du Conseil Hotel-de-Ville  
No.5 Place Saint Hne~~tt~~.



Greffier et Trésorier



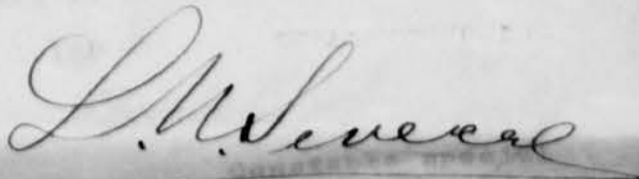
Province of Quebec )  
City of Saint Henri )  
-----

To the Inhabitants of the City of  
Saint Henri and to all whom it may  
concern.

Public Notice is hereby given that the collection ROLE for the current year (1898) for the collection of assessments General and Special under authority of By-Law No. 102 One hundred and two passed by the said Council on the second day of March 1898 is now completed and deposited at the Office of the undersigned, and all persons (real or fictitious) whose name appear as liable for the payment of a said assessments are hereby required to pay the amount thereof to the said office of the Council at the undersigned within twenty days following the publication of the present notice.

Given at Saint Henri under my hand and the seal of the Corporation this twelve day of the month of April one thousand eight hundred and ninety eight.

Office of the Council City Hall  
No.5 Place Saint Henri.



Clerk & Treasurer





P23/E2,157

Province de Québec )  
Cité de Saint Henri )  
-----  
-----

Je soussigné *Adolphe Senechal* de la  
Cité de Saint Henri et résidant dans

la dite Cité de Saint Henri, certifie par les présentes et fais  
rapport sous mon serment d'office que le *deuxième* jour  
de *Avril* Mil huit cent quatre vingt dix huit j'ai affi-  
ché trois vraies copies dûment certifiées de l'avis public ci-  
annexé ( *Re- Depot Role Perception* ) comme suit:-  
Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et  
Anglaise a la porte de l'Eglise Catholique, Apostolique et Ro-  
maine de Saint Henri, sise et située en la dite Cité de Saint  
Henri coin des rues Saint Pierre et Saint Jacques, une copie  
dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise, a la  
porte de l'Hotel-de-Ville de la Cité de Saint Henri sise et  
située en la dite Cité de Saint Henri a l'intersection des rues  
Notre-Dame et Saint Jacques, appelé Place Saint Henri et une au-  
tre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglai-  
se a la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de  
Ste. Elisabeth sise et située en la Paroisse de Ste. Elisabeth  
dans la dite Cité de Saint Henri, étant les lieux ordinaires des  
affiches, et je certifie de plus avoir lu le dit avis public  
dans les langues Française et Anglaise a haute et intelligible  
voix le Dimanche le *deuxième* jour de *Avril* Mil  
huit cent quatre vingt dix huit à l'issue du service divin  
du matin étant le Dimanche que j'ai lu le dit avis public qui  
suivait et le premier Dimanche après que le dit avis public a  
été rendu public.

En foi de quoi j'ai fait et donné le présent ce  
*deuxième* jour de *Avril* 1898

*Adolphe Senechal*  
Constable spécial

P23/E2,157

No \_\_\_\_\_

*Avis & Retour Re depot  
Role de Perception 1898  
Ce 18 Avril 1898*

Le 18 Avril 1898, au Collège de Notre Dame de la Pointe St Charles.

En vertu de la Loi sur le Recensement de 1897, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rôle de perception de la ville de Montréal pour l'année 1898. Ce rôle est divisé en deux parties, l'une pour les propriétés bâties et l'autre pour les propriétés non bâties. Les propriétaires de propriétés bâties sont priés de vérifier les données de leur rôle et de les faire rectifier, s'il y a lieu, avant le 15 mai prochain. Les propriétaires de propriétés non bâties sont priés de vérifier les données de leur rôle et de les faire rectifier, s'il y a lieu, avant le 15 juin prochain.

Gouverneur de la Ville

Le rôle de perception de la ville de Montréal pour l'année 1898 est divisé en deux parties, l'une pour les propriétés bâties et l'autre pour les propriétés non bâties. Les propriétaires de propriétés bâties sont priés de vérifier les données de leur rôle et de les faire rectifier, s'il y a lieu, avant le 15 mai prochain. Les propriétaires de propriétés non bâties sont priés de vérifier les données de leur rôle et de les faire rectifier, s'il y a lieu, avant le 15 juin prochain.

Préparé par le Bureau de la Ville de Montréal

P23/E2,157

1168A

TELEPHONE N. L. 8157.

TEL. MARCHANDS 1324.

*Corporation de la Cité de Saint-Henri.*

HOTEL-DE-VILLE  
5 PLACE ST.-HENRI.

St.-Henri, le 26 Septembre 1898 189

A Monsieur L.N.Senecal  
Greffier de la Cité de Saint Henri.

Monsieur:-

Conformément aux instructions que j'ai  
reçues, j'ai l'honneur de vous transmettre le Rôle d'Evaluation  
de la Cité de Saint Henri, tel que révisé pour l'année 1898.

Je demeure

Votre dévoué serviteur

*Adolphe Senecal*

Secrétaire des Evaluateurs





CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7768<sup>a</sup>

Role d'Evaluation

Depot. Avis, & Retour.

30/8/48

Avis du Role Perception  
1848.



P23/E2,157

1158A

P23/E2,157

A. Son Honneur.

Monsieur le Maire  
et  
Messieurs les Échevins  
de St. Henri.

Ayant construit sur  
la rue Notre-Dame, un peu  
en haut, de la rue St. Eliza-  
beth, un sollage, dans le but  
de bâtir, cet automne.

Je m'aperçois maintenant  
qu'il me sera, complètement  
impossible, de le faire, pour  
la bonne raison, que le sol-  
lage, a été fortement endom-  
magé, le printemps passé,  
par l'eau que la municipa-

P23/E2,157

lité est tenue, d'égoutter.  
et ceci est dû, à l'absence  
de puisards, dans cet  
endroit-là.

J'évalue le domma-  
ge, à \$35. au moins.

Ne me trouvant pas en  
ce moment, dans une po-  
sition très aisée, j'espère  
messieurs, que vous voudrez  
bien, prendre ma de-  
mande en considération  
et obliger

Votre humble, Serviteur

Anthime Goudreau



St. Henri, le 3/1/1898



P23/E2,157

lité est tenue d'égoutter.  
et ceci est dû à l'absence  
de puisards dans cet  
endroit-là.

J'évalue le domma-  
ge à \$35. au moins.

Ne me trouvant pas en  
ce moment dans une po-  
sition très aisée, j'espère  
messieurs que vous voudrez  
bien prendre ma de-  
mande en considération  
et obliger

Votre humble serviteur

Anthime Goudreau



St. Henri Amb. 3, 1898

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7769

Anthime Goudreau  
reclame des dommages  
a sa propriété.

31/8/98



P23/E2,157

1167

à son honneur Monsieur le Maire et Messieurs  
les Conseillers de la Ville de St. Henri.

attendu que la Corporation de la Ville St. Paul  
a pris des procédés légaux contre la Municipalité  
de la Côte St. Paul concernant certaines nuisances  
publiques.

Attendu que le terrain loué à la Ville de St. Henri  
pour les vidanges est considéré comme une très  
grande nuisance publique et de nature à diminuer  
la valeur de nos propriétés.

Attendu que la Corporation de la Ville St. Paul pour-  
rait nous emmener dans des dépenses, vu que  
le dit contrat entre la Ville de St. Henri et cette  
Municipalité au sujet des vidanges, n'a pas été  
rempli d'une manière satisfaisante pour la sau-  
té publique et que la dite Municipalité de la  
Paroisse de la Côte St. Paul, peut être tenue res-  
ponsable vis-à-vis la Corporation de la Ville St. Paul  
de toutes nuisances que cette dernière pourrait souf-  
frir et de plus responsable vis-à-vis toutes Muni-  
cipalités environnantes. Il est donc dangereux pour  
notre propre sécurité de continuer un tel état de  
chose pour l'avenir de notre Municipalité.

Joseph Lambert Secrétaire  
trésorier

Municipalité de la paroisse de la  
Côte St. Paul 31 Paul. 898.





**CITE DE ST.-HENRI.**

Archive No **7770**

*Paroisse de St Paul,*

*re dépotoir*

*31/8/98*



**P23/E2,157**

P23/E2,157

J. BEAMISH SAUL, Sec.-Treas.

The \* Montreal \* Union \* Abattoir \* Company

CAPITAL \$250,000.

INCORPORATED 1885.

WORKS: ST. HENRY AND HOCHELAGA.

OFFICE: FRASER BUILDING.

Montreal, 31 August 1898

The Mayor & Council  
City of St. Henri

Dear Sir, I beg to inform you that  
the Company proposes to rebuild  
the Western Abattoir, plans of which  
have been submitted to your  
building Inspector.

These plans will not encroach  
on the line of the now designated  
Street referred to in your  
former communication

Yours truly,  
J. Beamish Saul  
Sec. & Treas.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7771

Montreal  
Union Abattoir Co  
J.B. Saul,  
Re reconstruction

31/8/98



P23/E2,157